



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Ordre du jour national pour la journée de commémoration
« Cent villes, cent héros, cent drapeaux »

Le 6 septembre 2014, à *Cholet*

Il y a cent ans, le déclenchement de la Première Guerre mondiale réunissait les Français dans l'une des plus terribles épreuves que l'Histoire devait leur réserver.

Cent ans après, nous nous rassemblons – comme ils l'ont fait –, aux endroits même où ils se sont mobilisés, pour honorer la mémoire de ceux qui sont partis au front et qui, pour beaucoup, n'en sont pas revenus.

C'est de cet endroit, que le 05 août 1914, le 77^e RI est parti au combat, comptant dans ses rangs une majorité d'enfants du Choletais, animés par la ferme volonté de se battre pour leur pays. Parmi ces soldats, se trouvait Joseph-Marie Bouchet, né en 1882 à Saint Christophe du bois. Après avoir effectué son service militaire de 1903 à 1905, il est mobilisé dès la déclaration de guerre, pour rejoindre le 77^e RI le 11 août 1914 avant de partir au front. Soldat-clairon, il participe à tous les combats du régiment, d'abord sur les frontières puis jusqu'à la Marne. En effet, aux premiers jours de septembre, les forces allemandes viennent de repousser les armées françaises, britanniques et belges et menacent Paris. A moins d'un sursaut national, la France risque de perdre la guerre en un mois. C'est la bataille de la Marne, qui permet à l'armée française, animée du plus beau courage, et portée par toute la Nation, de faire volte-face et de rétablir le front sur la Marne. C'est là, qu'avec son régiment, le soldat BOUCHET reçoit l'ordre de tenir une position en creusant des tranchées. Suite aux combats acharnés qui s'y déroulent plusieurs jours durant, il est porté disparu le 21 septembre 1914, avant d'être officiellement déclaré décédé en 1917.

Bien sûr le lourd tribut payé par le Maine et Loire à la grande guerre ne se résume pas aux seuls soldats du 77^e RI, citons par exemple un autre héros anonyme, le médecin-major de 2^{ème} classe Henri DROUARD, né en 1869 dans le Maine et Loire. Affecté au 329^e RI, il est engagé en juillet 1916 dans l'offensive de la Somme où il est mortellement blessé le 13 juillet alors qu'il s'efforce de secourir les blessés sous le feu de l'ENI pendant la bataille d'Estrée. Trois fois blessé antérieurement, quatre fois cité, il est fait officier de la légion d'honneur et décoré de la croix de guerre avec palmes.

Cent ans ont passé. Mais ce n'est pas une raison pour oublier ces 2 destins tragiques de soldats du Maine et Loire, anonymes au milieu de leurs compagnons d'armes. Cette cérémonie nous permet de nous remémorer l'engagement de ces poilus, plongés dans la tourmente avec leur courage et leur cœur d'enfant de France, se sacrifiant pour leur patrie. Je suis heureux et fier de pouvoir évoquer aujourd'hui leur mémoire devant vous, devant leurs descendants : la famille de Joseph-Marie BOUCHET. Et à travers eux, ce sont toutes les familles choletaises, du Maine et Loire et de la France entière qui comptent dans leur rang un poilu de 14-18 qui méritent d'être mises à l'honneur. Le sacrifice de vos aïeux mêle à jamais votre destin familial à l'histoire de votre pays, ce doit être votre fierté.

En ce jour où nous commémorons le début de la bataille de la Marne, à l'appel des armées françaises, la Nation salue chacun de ces combattants morts pour la France, à l'exemple du soldat BOUCHET et du médecin major DROUARD.

Des hommes les plus humbles, disparus dans l'anonymat des tranchées, aux figures les plus illustres, tous ont été les héros de la France, entraînée vers l'abîme par la folie d'une époque, et qui n'aurait pu y échapper sans la bravoure de ses soldats.

Le centenaire de la Première Guerre mondiale est un temps de rassemblement. Rassemblement des Français, rassemblement des Européens, et de tous ceux qui ont trouvé dans ce drame universel les raisons de mener un autre combat, pour la liberté, la paix et la sécurité, pour la fraternité des nations et l'amitié entre les peuples. Ce combat est celui de la France. C'est celui de nos armées.

C'est pourquoi nos soldats sont au cœur des commémorations. Héritiers des poilus de 1914, ils font vivre au quotidien les valeurs que leurs aînés ont portées sur tous les fronts de la Grande Guerre : le courage et la volonté, la fraternité d'armes, le sens du devoir et du bien commun.

Le Poilu de 1914 n'est pas très différent du soldat de 2014 : tous deux sont animés par ces valeurs intemporelles, leur engagement au service des autres, de leur pays, de leurs concitoyens. Tous deux ont en héritage le sacrifice de leurs anciens qui se sont battus pour la Liberté. Tous deux, enfin, portent l'espérance d'un pays déterminé à gagner, non pas seulement la guerre, mais aussi la paix !

Car le temps des ambitions conquérantes est bel et bien passé. La seule conquête que nous ambitionnons est celle de la paix. Cette paix, cependant, a toujours été fragile. Elle se préserve au quotidien. Elle se construit dans la durée. C'est la mission difficile, essentielle, que nos forces remplissent de jour comme de nuit, qu'elles soient engagées en Afghanistan, au Mali ou en Centrafrique.

Aussi tragique qu'elle fût, avec son immense cortège de destructions et de morts, la Grande Guerre a également été un trait d'union entre les Français, d'abord dans l'espace de la guerre, mais aussi – maintenant – dans le temps de la mémoire.

Entretenir la flamme du souvenir, ce n'est donc pas seulement honorer les combattants morts pour la France. C'est aussi perpétuer les valeurs qu'ils ont défendues par les armes, et que nos soldats continuent de porter, avec bravoure et dévouement, sur tous les fronts où ils sont engagés, toujours au nom de notre pays.

Dans la solennité de cette cérémonie, en honorant ceux qui ont défendu notre liberté hier, nous saluons aussi ceux qui défendent notre sécurité aujourd'hui.

Honneur aux combattants de la Grande Guerre !

Honneur à tous les soldats de France !

Ils sont les héros d'une même Histoire, celle qui fait de la France une grande nation, qui prend aujourd'hui ses responsabilités chaque fois que ses intérêts de sécurité et ses valeurs sont menacés, et qui, en rappelant son attachement à une Défense forte, continuera de le faire demain.

Ordre du jour 6 septembre 2014
Ministre de la défense
Général Patrick ALABERGÈRE